



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aide financière pour une association de spectacle équestre

Question écrite n° 37132

Texte de la question

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas alerte M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'absence d'aide financière pour assurer l'alimentation et les soins prodigués aux animaux d'une association de spectacle équestre. En circonscription, un homme détient un statut d'intermittent du spectacle qui lui permet de percevoir une aide de chômage alimentaire. Sa compagne touche uniquement l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Avant la crise sanitaire il venait de lancer une association de spectacle équestre. N'ayant pas de chiffre d'affaires des années précédentes, il ne peut prétendre au fonds de solidarité et n'a droit à aucune aide pour faire manger ses chevaux. Mme la députée attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la possibilité d'octroyer une aide pour nourrir ses animaux. Un dispositif d'aide financière pour soutenir les cirques, les parcs zoologiques et les refuges a été déployé, il pourrait aussi permettre d'aider les associations poursuivant le même but. Elle souhaite connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37132

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mars 2021](#), page 2194

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)